

CA 2021 - DEPENSES	PREVU 2022	REALISE 2022	PREVU 2023	RECETTES	PREVU 2022	REALISE 2022	PREVU 2023
Chapitre 011 - charges caractère général	11045,13	2075,00	10988,13		0	0,00	
Carburant			0,00				0,00
alimentation	700,00		700,00	remboursement /rémunérat	0,00	0,00	0,00
petit équipement	300,00		200,00	Chapitre 70 - produits des services, domaine et ventes	600	0,00	1000,00
matériel roulant	566,37		600,00				
maintenance		35,00	400,00				
prestations services				location	600	1050,00	1000,00
primes assurances	0,00			autres		0,00	0,00
Indemnité comptable	0,00		0,00				
fêtes et cérémonies	7500,00	2040,00	7034,00		0,00	0,00	0,00
réceptions	600,00		600,00	produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
versement à d'autres organisme - repas CIAS	1378,76		1454,13	Chapitre 74 - Dotations, subventions	2100,00	0,00	5000,00
Chapitre 012 - charges de personnels et frais assimilés	300,00	0,00	300,00				
6451 - cotisation URSAFF	100,00		100,00	74718 - Autres	2100,00		
6453 cotisation caisses de retraites	100,00	0,00	100,00	subvention commune			5000,00
régularisation salaires		0,00					
versement au F.N.C du sup familial	100,00	0,00	100,00				
créances en non valeur		0,00					
Chapitre 65 autres charges de gestion courante	1500,00	0,00	1500,00				
aides	1500,00		1500,00				
subvention de fonctionnement aux organismes		0,00	0,00				
Dotation aux amortissement (véhicule kangoo)	2332,00	2332,00	2332,00				
dépenses imprévues	0	0,00					
charges financières							
Virement section investissement	2332,00	2332,00		Excédent reporté	12477,13	12477,13	9120,13
TOTAL DEPENSES	15177,13	4407,00	15120,13	TOTAL RECETTES	15177,13	1 050,00	15120,13

résultat de l'exercice 2022		-3 357,00
excédent reporté		12477,13
excédent fonctionnement		9 120,13
affectation en investissement		
report au BP 2023		9 120,13

INVESTISSEMENT 2021

DEPENSES	PREVU 2022	REALISE 2022	PREVU 2023	RECETTES	PREVU 2022	REALISE 2022	PREVU 2023
achat de véhicule	0,00		0,00	Virement section Fonctionnement	0,00	0,00	
achat divers	7299,00	0,00	11963,00	Affectation résultat pour régulariser le report 2016 et l'achat bus - article 1068			
déficit reporté (prix d'achat du kangoo) article 001	0	0		FCTVA		0,00	
				Dotation aux amortissements	2332,00	2332,00	2332,00
				Excédent reporté	4967,00	0,00	9631,00
TOTAL	7299,00	0,00	11963,00	TOTAL (sans cumul avec l'excédent reporté)	7299,00	2332,00	11963,00

résultat de l'exercice 2022	2332,00
excédent reporté	7299
Resultat global 2022	9631,00

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le compte administratif 2022 du Centre Communal d'Action Sociale

Les dépenses de fonctionnement demeurent constantes, afférentes aux aides aux personnes démunies et aux cadeaux de fin d'année. La ligne carburant est mise à 0 en raison de la perte de la compétence portage repas (législation trop lourde à instaurer et trop coûteuse aux cuisines de l'EHPAD ancien fournisseur des repas)

Nos aînés avaient le choix entre un colis cadeau et un bon d'achat chez les commerçants : 24 couples ont bénéficié de bons d'achat de 30 euros, 89 personnes seules ont eu des bons d'achat de 20 euros. Pour ce qui est des colis, 11 couples ont choisi le colis d'une valeur de 30 euros et 37 personnes seules un colis d'une valeur de 20 euros

La plupart des bons ont été transmis au service comptabilité après la journée complémentaire de janvier (date butoir permettant le paiement des dépenses de fonctionnement après le 31/12 de l'année N-1)

Le budget 2023 du Centre Communal d'Action Sociale

Le budget 2023 du Centre Communal d'Action Sociale n'appelle aucune observation particulière. IL reprend les postes de dépenses afférents aux aides alimentaires, les colis des personnes âgées, maintenance et amortissement du véhicule portage repas. Ce dernier est loué à l'EAM St Vincent, d'où la recette prévisionnelle de 1000€ (pour un loyer de 50€/mois pour transporter les repas confectionnés de l'EHPAD jusqu'à cet établissement), Le report de recette de fonctionnement et d'investissement se poursuit encore cette année, signe d'une bonne santé financière de ce budget,

Sur ce budget, aucun frais afférent à la lutte contre la propagation de la covid19 n'a été réalisé, ainsi qu'aucune dépense de personnel.

Ce budget annexe voit ses compétences réduites chaque année, n'entraîne aucune remarque budgétaire/comptable majeure.

